

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3289**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sciences Technologie Santé, Mention Agronomie, Spécialité Valorisation des produits et espaces montagnards

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Savoie-Chambéry

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### II (Nomenclature de 1967)

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

**Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :**

Cette licence professionnelle a pour objectif de former des professionnels à **la conduite, l'animation, le montage de projets** associant différents partenaires (professionnels, élus, administration,...) de différents secteurs d'activités (agriculture, forêt, tourisme, aménagement, environnement, ...) **au sein de territoires de montagne dans une perspective de développement durable.**

Dans ce cadre, il produit des connaissances sur les territoires et les ressources territoriales (veille informatique, enquêtes quantitatives et qualitatives, analyse des dynamiques agricoles, spatiales, paysagères...). Il conduit des projets de développement durable (programmation, outils d'évaluation...).

Il organise des animations territoriales et/ou anime des réseaux d'acteurs (gestion des conflits, gestion participative...)

Il valorise des ressources territoriales (marketing, communication, paniers de biens...) et aide à la décision (méthode prospective, élaboration de scénarios...).

**Le titulaire de ce diplôme est évalué sur ses capacités à :**

Former à l'approche durable du développement des territoires

Analyser la durabilité des territoires et des activités

Elaborer des projets en utilisant les outils de mise en pratique du développement durable

Réaliser une étude de cas : contrat d'agriculture durable, certification, écotourisme, charte de territoire et indicateurs de durabilité

Être capable de faire émerger de la connaissance sur les territoires pour en faciliter la compréhension partagée. Repérer les perspectives de développement au cœur d'un territoire de projet.

Construire un questionnaire d'enquête avec le logiciel Sphinx et conduire des entretiens d'acteurs

Réaliser une plaquette de présentation, créer un dossier de presse

Animer une réunion, présenter un projet en public

Accueillir, informer, interroger des touristes étrangers, traduire des documents simples

Créer un site Internet pour valoriser une activité

Gérer et résoudre des situations conflictuelles

Analyser différents cas concrets au regard de leur durabilité permettant d'en tirer une méthode de conduite de projet au service d'entreprises multi fonctionnelles, de filières ou de territoires.

Connaître les bases de gestion comptable et juridique nécessaires à la conduite de projet

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

#### Secteurs d'activités

A - Agriculture, marine, pêche

P - Administration publique, professions juridiques, armée et police

W - Enseignement, formation

Z4 - Environnement et développement durable

Le titulaire de cette licence professionnelle peut exercer le métier de technicien-conseiller en conception, animation et développement de projets sur des territoires à enjeux agricoles et touristiques dans le secteur public ou privé.

Ces emplois/métiers s'exercent au sein de filières (agrotourisme,...), d'entreprises (coopératives...) ou de structures publiques en contact avec différents intervenants...). Ils varient selon le secteur (environnement, agriculture, espaces naturels, ...) et le type de structure (ferme expérimentale, organisme public, ...).

Animateur nature  
 Agent de développement  
 Technicien environnement  
 Chargé de la protection du patrimoine naturel  
 Chargé d'études et de recherches agricoles  
 Conseiller d'agriculture  
 Conseiller en développement local  
 Chargé d'analyse et de développement

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques  
 A1204 : Protection du patrimoine naturel  
 A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel  
 A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture  
 K1802 : Développement local

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

**La certification s'obtient après évaluation des unités suivantes :**

UE0 - Harmonisation des connaissances - 90 heures - 0 ECTS  
 UE1 - Développement durable en territoire de montagne - 90 heures - 6ECTS  
 UE2 - Diagnostic de territoire - 120 heures - 6 ECTS  
 UE3 - Techniques de communication - 90 heures -6 ECTS  
 UE4 - Ingénierie et conduite de projet - 110 heures - 12 ECTS  
 UE5 - Projet tutoré - 140 heures - 12 ECTS  
 UE6 - Stage professionnel - 12 semaines - 18 ECTS

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Deux jurys VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin) Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre1999  
 Arrêté de création du 25/10/2002

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-savoie.fr>

<http://www.cism.univ-savoie.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie ( 73) [Chambéry]

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université de Savoie, Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne, Bâtiment Belledonnes, 73376 LE BOURGET-DU-LAC CEDEX

**Historique de la certification :**